

# **L E PETIT JOURNAL DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU RELAIS BLEONE-DURANCE**

## Le mot du relais

Voici enfin la parution de votre journal n°2. Un peu tardif, il est vrai, mais il a vu le jour avec le retour de notre cher printemps et des beaux jours !

Ce journal ne demande qu'à s'étoffer peu à peu, il évoluera grâce à vous. Dans un premier temps, il nous faut lui trouver un nom et nous comptons sur vos propositions. Ce journal est un moyen supplémentaire de maintien de lien et d'échanges entre vous.

Nous remercions chaleureusement les assistantes maternelles qui ont participé à l'élaboration de ce numéro en nous faisant part d'idées, astuces et autres. Alors un grand merci à Marie-Thérèse, Martine et Sandrine pour leur participation.

*Christine Locks et Cécile Bonzi, animation*



### **DE LA NOURRICE A L'ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE**

#### *RETOUR HISTORIQUE SUR LE METIER*

Bien qu'elle n'ait connu véritablement de reconnaissance légale que depuis peu, la profession que vous exercez est une des plus anciennes professions.

- A l'antiquité : les femmes de praticiens, mères, ne voulaient pas abîmer leur corps par l'allaitement maternel. Des femmes étaient choisies dans une sorte de marché, où elles se tenaient au pied d'une colonne appelée « colonne lactaire ».
- Au moyen-âge, les nourrices sont très bien organisées puisqu'il existe toute une structure de l'industrie nourricière à la campagne ou à domicile. Certaines restent chez elle, à la campagne et elles reçoivent des enfants de la ville. On les appelle « nourrices au loin » ou « nourrices de campagne ».

- En 1350, un édit du roi Jean fixe le salaire des nourrices. Un bureau s'occupe de leur placement. Les parents viennent les choisir dans « la salle de location » du bureau créé par Louis XV (en 1729).
- Au 18<sup>ème</sup> siècle, sur 21 000 enfants naissant à Paris, 19 000 sont envoyés à la campagne, 1 000 restent dans une famille bourgeoise et sont nourris par une nourrice logée à domicile.
- Au 19<sup>ème</sup> siècle, les femmes commencent à travailler dans les usines, elles envoient leurs propres enfants en nourrice à la campagne. La mise en nourrice concernera alors toutes les classes sociales. Il y a une forte demande. Les nourrices exercent pour des raisons économiques car elles sont rémunérées. « Faire commerce de ses mamelles » devient un moyen d'existence à peu près sur pour une foule de jeunes mères. Les bureaux de placement se multiplient. Mais le taux de mortalité infantile qui atteint 75 % inquiète médecins et hygiénistes. Les parents commencent à réfléchir et à prendre une nourrice à domicile. Les nourrices de campagne accueilleront donc les enfants de familles ouvrières et les enfants abandonnés de l'assistance publique. Elles sont pauvres et s'occupent de plusieurs enfants qu'elles nourrissent au lait animal en introduisant le biberon.
- Durant la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, malgré la découverte de la stérilisation, la mortalité restera élevée. La nourrice vient s'installer dans les familles bourgeoises et voit son apogée : sa seule fonction est l'allaitement. Le père de famille vient la choisir au bureau. Elle est habillée en costume distinctif de la nourrice (robe longue, longue cape et bonnet à ruban). Bien nourrie, suralimentée pour grossir, elle doit rester gaie de caractère... La maîtresse de maison lui fait des cadeaux.
- Il faudra attendre l'ordonnance du 2 novembre 1945 créant un service de Protection Maternelle Infantile (PMI) afin de pouvoir organiser la surveillance des services de placement nourriciers. On assiste à une évolution de la fonction nourricière vers une fonction de garde et de soins, toujours dans un souci de baisse du taux de la mortalité infantile. Les nourrices devront garder la maison propre, l'enfant propre et le nourrir. Elles s'appelleront « gardiennes ».
- Au milieu des années 70, la demande de garde commença à fortement se développer avec la généralisation du travail des femmes, entraînant avec elle, la croissance du nombre de nourrices. Il était donc nécessaire de définir à la fois un statut professionnel ainsi que des normes pour la garde, afin que celle-ci concoure à l'éveil intellectuel et affectif de l'enfant.
- La loi de 1977 instituera un statut professionnel et le terme d'assistante maternelle, c'est-à-dire qui a pour fonction d'assister les parents dans leurs tâches éducatives auprès des enfants apparaîtra.
- La loi de 1992 vient renforcer celle de 1977, elle rend obligatoire une formation. L'évolution de la fonction se fera en même temps que les recherches médicales et psychologiques sur le développement de l'enfant. Elle statue sur la rémunération tout en aidant les parents.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2004, une convention collective nationale est signée par la Fédération Nationale des Particuliers Employeurs (FEPEM) et le Syndicat

National Professionnel des Assistants et des Assistants Maternels (SNPAAM). Au-delà des droits et obligations déjà fixés dans les dispositions statutaires, la convention collective impose de nouvelles contraintes, tout en précisant les marges de manœuvre que les parents et assistant(e)s maternel(le)s peuvent désormais négocier. Cette convention fut applicable dès janvier 2005 et adoptée le 16 juin de la même année .

*Source : « le bébé au cœur d'une relation parents-assistante maternelle » de Bénédicte Allouchery*

---

## Le petit mot de Tatie

C'est vrai que ce métier est dur,  
C'est vrai que ce métier est fatiguant et prenant,  
Peut être, mais tellement vivifiant,  
Tellement plein d'amour,  
Celui que je leur donne et qu'ils me rendent,  
C'est vrai, c'est un beau métier,  
Tout est balayé à chaque fois que je vois leurs petites frimousses et qu'ils me disent  
« Je t'aime Tatie ».

Marie-Thérèse

---

## Truc ou astuce

### Recette... de **LA PATE A MODELER** :

- 2 mesures de farine,
- 1 mesure de sel,
- 2 mesures d'eau,
- 2 cuil. à café de Bi tartrate de potassium,
- Quelques gouttes de colorant alimentaire

Bien mélanger les composants,  
Faire chauffer en remuant jusqu'à obtention d'une pâte homogène.  
Laisser refroidir. Conserver la pâte dans une boîte hermétique au frigo.

Martine

---

## Mot d'enfant

Louise aide son Papa à défaire les valises lors d'un séjour à la montagne pendant les vacances. Quelques minutes passent et Louise dit « J'en ai marre de dévaliser, je vais voir Maman... » !!!

Sandrine

## Rubrique Santé

Extrait de la revue INFO-CRECHE MAGAZINE, janvier 2007

Instaurer le lavage de nez (récurant tout l'hiver et plus !...)

Essuyer les nez qui coulent, un geste que vous répétez inlassablement.  
Bien... mais peut mieux faire !!

Premier « filtre » destiné à faire barrage à tous les « miasmes » qui circulent dans l'atmosphère, le nez des petits doit faire l'objet de soins quotidiens, pour éviter que cette « barrière » ne cède trop souvent face aux attaques des bactéries, virus et autres polluants extérieurs.

Pour débarrasser régulièrement le nez des tout-petits des impuretés qui l'encombrent, un lavage de nez quotidien (voire biquotidien) est un geste salutaire. D'autant qu'il permet aussi de réduire le nombre de rhinos que Bébé attrapera au cours de ses deux premières années.

En cas de rhinos : l'instillation dans chaque narine, de sérum physiologique ou d'un soluté d'eau de mer permet de diminuer l'inflammation et d'augmenter le confort respiratoire. Le lavage de nez, à condition qu'il soit bref et ne se transforme pas en « douche du nez », peut être renouvelé plusieurs fois par jour sans crainte de surinfection. Rassurez-vous, l'eau de mer contenue dans les sprays a été désodée (on a retiré le sel) pour ne conserver que ses oligoéléments (magnésium, manganèse, soufre, cuivre, or, argent,...) dont les bénéfices en matière de prévention des maladies ORL sont désormais connus.

### **La technique de mouchage**

*Nourrisson* : allongé, tête sur le côté, on lave la « narine du haut ». Puis on fait de même avec l'autre narine.

*Petit enfant* : une narine après l'autre ; on lave et on lui demande de souffler.

*Grand enfant* : le lavage puis le mouchage doivent devenir un automatisme, au même titre que le brossage des dents. Idem pour les adultes, surtout au moment des épidémies de rhinos !

Si vous aussi vous souhaitez enrichir votre journal, alors à vos plumes !  
Nous souhaiterions publier un ou plusieurs récits d'une journée d'assistants maternels, aussi nous vous invitons à nous communiquer par écrits ou par courriel vos aventures !!!

Le journal peut être également le support de vos petites annonces (recherche d'acquisition ou vente de matériel de puériculture par exemple).

Adressez-nous vos articles au relais, nous nous ferons un plaisir de les publier.

A très bientôt